

# Inf'EAU cobali

## Assemblée annuelle des membres

(convocation page 4)

## Plan directeur de l'eau

Le COBALI a reçu le 23 février dernier la nouvelle tant attendue! Vingt mois après son dépôt auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la ministre Mme Line Beauchamp nous informe que LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU REÇOIT L'APPUI GOUVERNEMENTAL!

En plus du MDDEP, tous les ministères concernés par l'eau, que ce soit le ministère de la Santé et des Services sociaux, des Transports, de la Sécurité publique, de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de la Faune, etc. ont en effet approuvé ce plan directeur, conformément à ce que prévoit la Politique nationale de l'eau (PNE).

(suite page 7)

### Dans ce numéro :



Assemblée	1-3-4-5	Arbres	6
Plan directeur	1-7	Végétaux	7
Redécoupage	2	Indications	8

## REDÉCOUPAGE EN ZONES DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU

Un redécoupage du Québec méridional en 40 zones de gestion intégrée de l'eau a été réalisé. Ainsi, tous les bassins versants du Québec méridional sont pris en compte dans les processus de connaissance, de protection et de gouvernance de l'eau. Auparavant, 33 organismes de bassin versant couvraient environ 25 % de la superficie du Québec méridional.

Le COBALI s'agrandit avec l'ajout du bassin versant de la rivière Blanche (531 km<sup>2</sup>) située à l'est du bassin de la Lièvre, ainsi qu'avec l'ajout d'un bassin orphelin (38 km<sup>2</sup>) situé le long de la rivière des Outaouais entre le bassin de la Lièvre et celui de la Blanche.

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, confirme une aide supplémentaire de 15 M\$ au cours des cinq prochaines années pour les organismes de bassin versant du Québec, une mesure inscrite dans le plan d'intervention gouvernementale pour la lutte aux algues bleu-vert. « Grâce à cette importante aide financière, nous pouvons maintenant étendre la gestion par bassin versant. Je peux ainsi affirmer que dorénavant tous les plans d'eau au sud du 49<sup>e</sup> parallèle seront pris en charge par un organisme voué à leur protection », a expliqué la ministre.

« Cette approche permettra d'assurer une saine gestion de l'eau, d'autant plus que la concertation avec les acteurs locaux et régionaux est requise. Je pense notamment aux acteurs communautaires, autochtones, agricoles, économiques et municipaux », a-t-elle conclu.

Du côté du COBALI, cet ajout de territoire agrandit la représentativité de la MRC Papineau étant donné que la rivière Blanche se situe entièrement sur son territoire. Un portrait de ce nouveau bassin versant sera prochainement entrepris et présenté à la population.



Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

## Assemblée annuelle des membres

**SAMEDI, le 6 juin 2009, à 13 H 00**

**au parc des Canotiers**

**en bordure de la rivière du Lièvre**

**833, rue Dorion à Mont-Laurier**

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

**SAMEDI, le 6 juin 2009, à 13 H 00**

**au parc des Canotiers**

**en bordure de la rivière du Lièvre**

**833, rue Dorion à Mont-Laurier**

Mont-Laurier, le 12 mai 2009

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de vous convoquer, à titre de membre du COBALI, à une assemblée extraordinaire. Une modification au Règlement intérieur, pour l'article 16 concernant le quorum pour l'Assemblée annuelle des membres sera proposée et une modification aux lettres patentes pour y introduire le bassin versant de la rivière Blanche.

Suivra après cette assemblée extraordinaire l'Assemblée annuelle des membres pour laquelle vous êtes également convoqué. En plus des sujets statutaires, dont vous trouverez la liste dans le projet d'ordre du jour joint à cette convocation, nous aurons le plaisir de célébrer le 5e anniversaire du COBALI. L'approbation gouvernementale du Plan directeur de l'eau sera également soulignée et le tout se déroulera dans une ambiance festive avec la remise de cadeaux aux personnes présentes.

Il y aura aussi des élections aux postes d'administrateurs des collèges électoraux impairs, et quelques postes vacants seront à combler. Veuillez en consulter la liste dans l'ordre du jour ci-joint.

Espérant que vous viendrez profiter de cette belle occasion pour nous rencontrer et vous informer sur les projets que le COBALI met sur pied pour protéger ce qui nous tient tous à cœur: l'eau.



Claire Lalande

Présidente, au nom du conseil d'administration

## Ordre du jour

Samedi 6 juin 2009 à Mont-Laurier

### Assemblée extraordinaire des membres à 13 h 00

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'Assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Modification du Règlement intérieur (article 16)
5. Modification aux lettres patentes pour y introduire la rivière Blanche
6. Levée de l'Assemblée

### Assemblée annuelle des membres à 13 h 15

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue
3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'Assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 26 mai 2008
6. Rapport annuel d'activités
7. Présentation des activités de l'été 2009
8. Dépôt du rapport financier
9. Élection des administrateurs

Viennent en élection les postes d'administrateurs et de substituts des collèges électoraux ayant un numéro impair, (*notez que les représentants municipaux sont nommés et non élus*)

- |  |   |
|--|---|
| 1- Citoyen   | 3- Organismes culturels, d'éduc. et loisirs |
| 5- Groupes environ.  | 7- Assoc. chasse et pêche, ZECs et SEPAQ    |
| 17- Chambres de commerce et association touristiques               |   |
| 19- Entr. de récréotourisme    21- Organismes développ. Économique |   |

De plus, les postes suivants sont vacants :

- 2- Institutions (*santé, éducation, économie, patrimoine, environnement*)
- 22- Coopératives et syndicats représentant producteurs et ...

9.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

9.2 Identification des candidats et vote

9.3 Présentation des administrateurs élus

11. Période de questions
12. Varia
13. Levée de l'Assemblée

## Campagne de distribution des arbres

Ce printemps encore, et ce pour une 3<sup>e</sup> année consécutive, une importante distribution d'arbres s'organise sur le territoire du bassin versant de la rivière du Lièvre. C'est plus de 40 000 arbres qui seront remis à la population.

Cette année, de façon à faciliter la gestion des commandes d'arbres, une collaboration a été établie avec les municipalités du territoire afin que celles-ci reçoivent les commandes provenant de leurs citoyens. Le COBALI prend en charge le transport et la livraison des plants et ce, des pépinières jusqu'aux différents points de chute sur le territoire.

La distribution aura lieu à la fin du mois de mai et si vous désirez recevoir des arbres, contactez votre municipalité ou surveillez la publicité locale pour connaître les événements entourant la remise des plants.

Cette campagne est possible grâce à la participation financière du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert et les arbres distribués sont produits gracieusement par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.



Pour toutes questions ou informations supplémentaires, contacter  
Geneviève Gallerand au 819-499-0649

## Plan directeur de l'eau

(suite)

Ce document, issu de la concertation des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière du Lièvre, répond ainsi aux priorités régionales et constitue un jalon important dans la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire.

La reconnaissance gouvernementale du Plan directeur de l'eau (PDE) encourage le COBALI dans sa poursuite de la mise en œuvre du plan d'action issu du Plan directeur. Les réalisations et les activités pour protéger et améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques sont possibles grâce à la mobilisation des acteurs de l'eau et à l'intérêt des citoyens, organismes ou entreprises pour ce nouveau mode de gestion par bassin versant.

Félicitations à tous les acteurs de l'eau pour cette reconnaissance ministérielle ! Profitez-en pour nous engager encore davantage dans l'implantation de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire de la Lièvre et de la Blanche. Le COBALI compte sur vous tous pour continuer à œuvrer, comme le dit son slogan, à "Protéger l'eau...pour la vie !"

## Guide utile pour le choix de végétaux adaptés

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), rappelle que la plantation de végétaux sur les bandes riveraines est d'une importance capitale pour la protection de la qualité des plans d'eau du Québec. Mais tous les végétaux n'ont pas la même utilité pour la protection de la bande riveraine.

Afin de s'assurer que la population choisisse les végétaux les mieux adaptés pour la revégétalisation des rives, la FIHOQ, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ), a procédé au lancement d'un répertoire de végétaux qui présente les caractéristiques des espèces végétales recommandées pour la végétalisation des bandes riveraines ([www.fihoq.qc.ca](http://www.fihoq.qc.ca)).



Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

Protéger l'eau pour la vie !

425, rue du Pont  
Mont-Laurier, Québec  
J9L 2R6

Téléphone 819-440-2422  
Télécopieur 819-440-2455  
Courriel info@cobali.org

Retrouvez-nous  
sur la toile  
[www.cobali.org](http://www.cobali.org)

## Assemblée annuelle :

### Indications routières et invitation au covoiturage

Vous avez des places disponibles dans votre voiture pour d'autres participants à l'assemblée annuelle ? Transportez d'autres membres, ou encore, invitez vos amis à devenir membres, et prenez le virage du covoiturage, c'est agréable et cela favorise la protection de l'environnement !



### Indications: Parc des Canotiers 833, rue Dorion à Mont-Laurier



Si vous recevez ce bulletin par la poste,  
c'est que nous n'avons pas votre adresse courriel.